

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Canada et États-Unis : 1 an \$3.00; 6 mois \$1.50
Édition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages
Canada et États-Unis : 1 an \$1.00; 6 mois 50c
L'abonnement date du 1er et ou 15 de chaque mois.
Tout semestre commencé se paie en entier.

BOUCHER de LABRUE

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

ANNONCES

Première insertion : 10 centimes la ligne
Insertions subséquentes : 5
Avis de Naissance, Mariage et Décès 25c chaque
Toutes notices et avis spéciaux 20c la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.
Bureaux et Ateliers : Rue des Cascades, No. 59.

CALENDRIER.

1886	AVRIL	Soleil.	Lever	Cou
22	Jeu. Jeudi-Saint.	5	2 6 56	
23	Ven. Vendredi Saint.	5	0 6 57	
24	Sam. Samedi-Saint.	4	58 6 58	
25	Dim. PAQUES.	4	56 6 59	
26	Lun. De l'Octave.	4	56 6 0	
Dernier Quartier le 26, à 0h 16m du matin				
27	Mar. " "	4	53 7 2	
28	Mai. " "	4	52 7 03	

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

St-Hyacinthe 29 Avril 1886.

LA QUESTION RIEL ET LA LÉGISLATURE PROVINCIALE

Nos lecteurs savent déjà quelle est notre opinion sur ce sujet. Lors de l'élection de Drummond et Arthabaska, nous avons dit à ceux qui avaient contrainé le candidat conservateur, M. Préfontaine, de signer les résolutions du Champ de Mars, quelle grave responsabilité ils assumaient, au point de vue des intérêts bien entendus de la province de Québec, et vis-à-vis le parti conservateur. Or, aujourd'hui comme à cette époque, nous sommes convaincu que ce n'est pas le fait d'une législature provinciale de discuter et décider si dans un cas particulier la justice a été bien administrée par le gouvernement d'Ottawa, et nous croyons sincèrement que M. Girouard a dû pour beaucoup à l'acte inconsidéré de MM. Beaubien et Duhamel d'avoir recueilli la succession de M. Watts par la forte majorité que tout le monde sait.

L'on ne paraît pas, d'ailleurs, vouloir s'en tenir à cette première erreur de jugement, si funeste et regrettable qu'elle ait été. Voici en effet, que les honorables MM. Garneau et Beaubien se chargent d'accomplir une besogne que l'opposition et son chef eux-mêmes n'avaient pas osé tenter, tant ils y apercevaient de dangers réels.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs la motion par laquelle ces messieurs demandent à la Chambre de Québec de porter un vote de censure et de non-confiance contre le cabinet fédéral, parce qu'il n'a pas empêché la loi d'avoir son cours dans le cas du chef de l'insurrection du printemps dernier au Nord-Ouest, Louis Riel. Si nous revenons sur ce sujet, ce n'est pas pour scruter les motifs qui ont poussé MM. Garneau et Beaubien à agir comme ils le font, mais pour faire voir, en nous servant d'un article judicieux et modéré du *Journal des Trois-Rivières*, combien est inconséquente, regrettable et dangereuse, à tous les points de vue, la démarche que l'on tente en ce moment.

Nous laissons la parole à notre confrère trifluvien :

Ce document reconnaît tout d'abord le devoir de la Législature de ne pas intervenir dans les questions qui ne sont pas de son ressort; mais ce qui a lieu de surprendre c'est que la conclusion immédiate qui suit est énoncée, en est une contradiction évidente.

En effet, en comparant cette motion avec celle de M. Landry qui vient d'être discutée aux Communes et qui a été posée comme un vote direct de censure contre le cabinet fédéral, on trouve que les conclusions sont absolument les mêmes; il n'y a de différence que l'exposition de principe faite par l'hon. Garneau qui ne figure pas dans la motion Landry.

Or la formule qui a constitué dans la Chambre des Communes, un blâme, une censure tels qu'ils auraient requis la résignation du Cabinet dans le cas où la majorité les aurait énoncés, est-elle changée de nature parce qu'elle a été importée dans l'enceinte législative de Québec?

Bien que ses effets pratiques à l'égard du cabinet fédéral soient absolument inefficaces dans le parlement provincial, elle a une signification différente parce que c'est M. Garneau ou M. Beaubien qui viendraient la répéter avec le concours de M. Mercier.

Est-ce que ce n'est pas la même motion directe de non-confiance contre l'Exécutif d'Ottawa qu'on veut faire voter au parlement provincial?

Qui viendra sérieusement prétendre le contraire?

On déclare ne pas vouloir intervenir dans les questions qui ne sont pas de son ressort provincial, et l'on demande en même temps à une législature provinciale d'approuver précisément par son vote, l'expression même de ce qui vient de constituer dans le parlement fédéral, un vote de censure contre l'Exécutif de cette législature supérieure.

Nous avons toujours compris que la

vraie doctrine de non intervention dans les affaires hors du ressort de chaque législature, signifiait que ni les uns ni les autres ne devaient s'arroger fausement le droit de juger ses voisins, de leur faire la réprimande et la correction lors même qu'elles l'auraient méritées; et cela pour la raison évidente que si les relations de courtoisie, les appels à la juridiction gracieuse entre gouvernements distincts sont toujours de bon aloi et ne peuvent provoquer qu'un échange de bons procédés, il en est autrement autrement des corrections et des censures qui ne s'acceptent jamais, même par un gouvernement en faute, parce que ce gouvernement n'est pas responsable à la législature qui s'arroge gratuitement le pouvoir de lui faire la leçon et qu'il a le droit de lui dire: Ceci ne vous regarde pas, vous n'êtes pas mon juge. Nous avons toujours pensé que s'engager en censeur de ses voisins, part culièrement dans notre état d'institution confédérée, c'est de la part d'une législature, poser un principe de préséance d'autant plus dangereux que ceux qui auront intérêt à l'exercer sont plus puissants qu'elle.

Nous sommes encore convaincu qu'il y a double erreur à le faire quand d'un côté, le droit s'y oppose et que de l'autre on se jette dans des difficultés désastreuses et inévitables pour le simple bénéfice d'un intérêt de groupe ou de parti.

Les exemples ne manquent pas où de semblables interventions pourraient être faites sous toutes espèces de prétextes contre les différentes autorités constituées.

Qui empêcherait au lendemain du jugement d'une contestation électorale dans laquelle les parties auraient montré la plus grande passion, qui empêcherait, disons-nous, ces parties de faire présenter en chambre des motions du genre de celle de M. Garneau en remplaçant l'indication de l'Exécutif d'Ottawa par celle du juge lauréat? N'est-il pas vrai que dans le cas où le jugement serait injuste, la manière de le faire redresser, serait de s'adresser aux Cours d'Appel et non à la législature? Nous admettons bien que dans l'intérêt de la justice tous les efforts possibles devraient être faits pour obtenir une solution équitable, mais nous tenons également, pour arriver au résultat, qu'il faut faire les choses suivant l'ordre établi, et ne pas saisir de ces débats les institutions qui n'ont pas juridiction pour les décider.

Voilà notre manière de voir sur le mémo intrinsèque de la motion Garneau. Nous croyons qu'elle sera également celle des hommes éclairés, particulièrement celle de la majorité de la députation.

Mais il y a un autre côté de la question qui a dû attirer sans doute l'attention de l'hon. M. Garneau : c'est l'avidité grossière avec laquelle les libéraux viennent de s'emparer du premier effet de sa démarche pour en tirer avantage comme parti, tout en lui jetant l'injure à la figure.

Nous demandons à l'hon. Garneau lui-même quelle autre signification raisonnable il peut donner à la démarche de M. Turcotte qui vient justement lui couper le chemin avec une autre motion du même genre que la sienne mais plus accentuée, dans le but évident de s'accaparer pour son chef M. Mercier et pour le parti rouge le fruit de l'œuvre à laquelle lui, M. Garneau, travaille du moins avec sincérité? Resterait-il le seul à ne pas s'apercevoir, après ce fait, qu'on est déjà en train de l'exploiter lui et les autres conservateurs qui pourraient le suivre, pour se moquer d'eux ensuite et s'en servir comme marchepieds?

Nous n'avons pas assurément de conseils à donner à l'hon. M. Garneau sur une procédure au sujet de laquelle nous différons absolument d'opinion; mais nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il n'a pas mérité, que nous sachions, l'injure gratuite qui lui inflige M. Turcotte et les libéraux; et qu'il serait parfaitement justifiable au point de vue de l'honneur parlementaire, de retirer sa motion pour empêcher ces agresseurs affamés de l'utiliser comme un vulgaire instrument dans une intrigue savamment ourdie dont on ne vient de dévoiler que les préliminaires.

LETTERE DU MANITOBA

St Boniface 20 avril 1886.

A l'hon. P.B. de la Bruère St Hyacinthe.

Des dépêches de votre province nous annoncent encore le départ d'un bon nombre de nos compatriotes pour les États-Unis. Ce sont des nouvelles qui affligent profondément, croyez-le, le groupe Canadien-français du Manitoba; ce groupe s'il recevait quelque renfort de la province qui est pour lui comme la mère-patrie, n'aurait rien à redouter pour l'avenir de ses privilèges et de ses institutions; au surplus, notre influence assurée au Manitoba, ce serait une force pour la province de Québec.

On forme aujourd'hui des ligues pour toute espèce de choses! Eh bien! de contentement tacite il devrait exister une ligue permanente dans la province de Québec pour déconcerter cet émigration vers les États-Unis. Cette ligue devrait comprendre d'abord des hommes de profession, juges de paix, cultivateurs, tous les notables de la province, et son action devrait être permanente, soit pour diriger les colons vers vos propres terres non défrichées, ou vers nos prairies.

Vous le savez, il y en aura toujours un certain nombre qui voudront s'éloigner de

la province de Québec. A ceux-là indiquez-leur le Manitoba. Ils trouveront ici des compatriotes, des groupes français, des paroisses françaises, des églises, des écoles paroissiales, l'usage de la langue française, le respect de tout ce qui nous est cher, comme dans la province de Québec; ils trouveront un pays inondé de soleil, des plaines immenses, toutes défrichées, prêtes à donner à l'immigrant, dès la première année de son établissement, plus que la vie; ils trouveront pour leurs enfants des collèges, des couvents, où ils pourront les faire instruire s'ils le veulent.

L'avenir est au Nord-Ouest, répètent sans cesse nos hommes publics. Soyons donc logiques, et emparons-nous d'une partie de ces fertiles et plantureuses vallées!

Ah! on reproche aux Anglais de vouloir s'emparer du Nord-Ouest! Mais que faisons-nous de notre côté! Loin de chercher à les imiter, nous émignons aux États-Unis. Nous abandonnons notre pays, les Anglais demeurent, et travaillent à son développement. Certes, qu'avons-nous à leur dire! Ils ont droit comme nous d'habiter n'importe quelle partie du Canada, et nous au lieu de réclamer, nous devons faire comme eux. Ainsi nos forces se multiplieraient, et avec elles, au besoin, notre influence.

Tout à vous,
T. A. BERNIER.

MONSIEUR GRANDIN A ST HUGUES

On nous écrit de St Hugues :
Dimanche, 18 avril 1886, Sa Grandeur Monseigneur J. P. Grandin, évêque de St Albert, T.N.O., visitait cette paroisse.

La mission qu'il veut bien s'imposer dans le moment est de solliciter des secours pour lui aider à réparer les désastres qui sont venus tomber sur son diocèse, à la suite de la malheureuse guerre qui a ravagé le pays en 1885.

Monseigneur est encore dans la force de l'âge, grand de stature, figure douce et sympathique et portant l'expression d'une grande bonté unie à beaucoup de franchise. Il parle avec facilité; sa voix est forte et sonore. Il nous a entretenus près de trois quarts d'heure sur ses missions et ses œuvres dans le Nord-Ouest. Ses auditeurs l'ont écouté avec beaucoup de respect et d'attention, et ont porté au grand intérêt à toutes ses paroles.

Pour des raisons de convenance et de prudente réserve, Monseigneur ne traite pas le côté politique des questions qui concernent le Nord-Ouest; cependant il a observé, au cours de ses remarques sur la rébellion, que les Métis étaient de braves gens, un bon peuple très confiant et sur qui les personnes instruites avaient une grande influence.

Il déclare de plus, que si les Métis avaient été bien traités, jamais ils n'auraient pensé à se révolter; que les Métis avaient la plus grande influence sur les sauvages.

A propos de Riel, il n'a pas même prononcé son nom. La seule allusion qu'il ait faite au supplicié de Régina, est que les Métis avaient été conduits dans cette malheureuse guerre de 1885 par une espèce de manigance et d'hallucination; que dès 1884, des personnes étrangères aux Métis voyant la misère et la dureté des temps, les poussaient à la révolte, espérant que le gouvernement enverrait des troupes et que cette seule intervention changerait l'état des affaires et ferait venir l'argent.

L'espace de conférence de Monseigneur fut bien goûtée par le peuple de St Hugues qui était nombreux ce jour-là.

Monseigneur, par la bonté de son cœur qui se reflète sur sa figure et dans ses paroles, fit entrer la conviction dans l'esprit et le cœur de ses auditeurs.

Aussi la recette abondante qu'il recueillit lui-même dans l'église après son discours, est la meilleure preuve qu'il avait été compris et apprécié comme il le méritait.

Outre cela, Monsieur le Chanoine Archambault fit cadeau à Sa Grandeur d'un magnifique bréviaire en 4 volumes d'un grand prix, et les paroissiens lui présentèrent l'adresse de bienvenue qui suit :

Adresse à Sa Grandeur Monseigneur J. P. Grandin, évêque de St Albert, Territoires du Nord-Ouest, Canada.

Monseigneur,
Veuillez permettre aux habitants de Saint Hugues, de venir vous présenter bien respectueusement leurs hommages à l'occasion de votre passage dans cette paroisse. Faisant partie de la grande famille catholique, nous sommes heureux de saluer en vous l'évêque missionnaire, et d'avoir cette occasion de vous exprimer notre admiration pour le travail héroïque que vous et vos collègues avez opéré depuis au-delà d'un demi-siècle, pour la civilisation de ce vaste pays du Nord-Ouest.

Votre dévouement est d'autant plus admirable, que l'on sait que vous étiez de faire connaître aux peuples de cet immense pays le nom de Dieu vivant, voulant l'unité morale avec la croix pour bannière.

Tout de même un grand nombre des libertés civiles et des franchises politiques accordées à ce pays, vous doivent leur existence, et ont été obtenues par votre coopération.

L'évêque est un père, et comme tel dévoué à ceux qu'il aime,

En cette qualité, vous venez solliciter nos sympathies et nos offrandes à l'occasion des malheurs qui se sont précipités sur votre pays à la suite de malentendus ou d'administrations regrettables.

La guerre avec ses atrocités a détruit bien des vies et des propriétés importantes, et a bouleversé cette belle contrée appelée de si magnifiques destinées dans la Paix.

Cette portion du Canada est aussi grande que l'Europe et peut abriter quelques millions d'habitants.

Quelle perspective!
Sans entrer dans aucuns détails ou appréciations politiques nous déplorons avec vous ces calamités qui sont tombées sur votre pays, et nous espérons que la Providence de Dieu et notre Gouvernement viendront bientôt réparer les malheurs et les désastres que vous avez subis.

C'est le vœu que nous formons pour vous et le peuple soumis à votre bienveillante direction et à votre intelligente sollicitude.
[Signé] Les paroissiens de St Hugues.

GAGE D'ESTIME

Le Révérend Père Lacombe, qui est, comme on sait, en grande faveur auprès des directeurs de la compagnie du Pacifique, a été, lundi, l'objet d'une attention délicate de la part de ces derniers.

MM. Angus et Van Horne ont présenté à leur ami, l'intelligent et dévoué missionnaire du Nord-Ouest, un magnifique tableau de cinq pieds de hauteur sur quatre pieds et trois pouces de largeur, richement encadré. Le tableau représente la Sainte Vierge et l'enfant Jésus, d'un côté, et Ste Elizabeth et le petit Saint Jean-Baptiste, de l'autre. Cette belle peinture a été exécutée par une artiste florissante et est destinée à la chapelle de Notre Dame de la Paix, à Calgary.

Worcester, Mass.—Le Cercle Champlain terminera la série de ses soirées d'hiver par une grande soirée dramatique et d'amusements, aujourd'hui, le 29 avril courant, à la salle St Jean-Baptiste. Le club jouera une grande comédie nouvelle sous la direction de M. C. Joneau. Il y aura aussi chant, musique et divers amusements. Le prix d'entrée sera de 15c. Sièges réservés, 25c.

Au Magasin Populaire

—DE—

LANGELIER & CIE

No 45

RUE CASCADES, (Bloc Rousseau), ST-HYACINTHE

Vous trouverez un bel assortiment de

Groceries Fraiches

Et un choix des mieux assortis de FAÏENCES, VERRERIES, &c

Fruits Sucriers

Huitres en coquilles

Reçues toutes les semaines de Portland

Ces Messieurs sont agents pour la célèbre manufacture de Poides de Brockville, London et Toronto. Agents pour les échelles patentées de Hitchcock et aussi agents pour la manufacture d'argenteries de Wellington, E. U 16 Novembre 1885.—1 an

A Vendre

Une superbe terre de 130 acres, avec une splendide maison en brique de bonnes granges neuves récemment des étables, et autres bâtiments. Cette terre est presque toute en état de culture et il s'y trouve un bon verger qui produit des fruits de premier choix. Elle peut nourrir 30 bêtes à cornes et 5 ou 6 chevaux. Cette superbe propriété doit être vendue ce printemps pour régler la succession de feu M. John Lynch. Elle est située à Cammen, à environ cinq miles du village de Granby, dans le voisinage immédiat des écoles et d'une fromagerie. On la vendra avec ou sans le royaume qu'elle s'y trouve.

On vendra aussi un terrain boisé de 100 acres en superficie, situé à 3 1/2 miles du village de Granby et appartenant à la même succession, ainsi que 300 cordes d'écorce de pruche qui se trouvent sur ce terrain.

Termes et conditions faciles.
S'adresser à

MARCUS LYNCH,
J. L. DOZOIS, notaire,
Granby.

29 mars 1886—1 m.

A VENDRE

Boutique de Forge

Située au village de St-Madeleine, ayant appartenu à feu Nap. Dubouché. Contenance : 53x60 pieds avec bon logement au-dessus de la boutique.

Arrondissement et clientèle considérable. Aussi le gérant de la boutique au complet, machines, outils et fournitures.

A vendre à VENTE PRIVÉE on s'adressant à

WILFRED SANSOUCY
ou J. L. TACHE,
Notaire.

St-Hyacinthe, 8 avril 1886.—3 a.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infallible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête

"Les PILULES D'AYER ont pour moi un effet inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, mes pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecin je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."
W. L. PAOR, of W. L. PAOR & Bro.,
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infallible, et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables."
J. T. HAYES,
Mexico, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le Rev. FRANCIS R. HARLOWE écrivait d'Atlanta, Ga., dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

A Vendre

A St Valerien, un moulin à scie, marchant par eau et par vapeur, moulin à barden et à clabot, tout complet pour scier la planche et le grand bois avec environ 20 acres de terre 2 maisons, grange, étable et boutique de forge le tout en parfait ordre.

Prix modéré et conditions faciles. Livraison immédiate.—2000 à 2500 billets dans la chausse peuvent être achetés à bonne condition—pour plus amples informations, s'adresser au sousigné.

ISAIE FRECHETTE,
St Hyacinthe, 1 décembre 1885.—2 a.

NOUVEAUX LIVRES

—POUR—

COMPTES DE LAIT

Des Fromageries et Beurrieres

—

PRIX :

100 patrons (200 pages).....	\$1.30
80 " (160 ").....	1.15
50 " (120 ").....	1.00
50 " (100 ").....	90

Pour envoi par la Poste, ajouter 6 cents au prix marqué

Ces Nouveaux Livres ont deux pages pour chaque patron et sont faits pour huit mois.

Pour les fromageries qui ne marchent pas en avril et en novembre, les bas de pages peuvent recevoir les répartitions de 12 ventes. Chaque chiffre à sa colonne propre, pour faciliter les additions.

Il y a place pour l'addition de chaque semaine et de chaque vente.

Le papier est de très belle qualité; les colonnes et les conversions sont en cuir.

S'adresser au Courrier de St-Hyacinthe

Demandes au Parlement

Avis est donné que le présent donné que la corporation épiscopale catholique romaine du diocèse de Nicolet, s'adressera à la législature de Québec à sa prochaine session, pour faire légiférer une certaine cession de biens à elle faite par la paroisse de St Jean Baptiste de Nicolet.

Avis est donné que demande sera faite à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'incorporation d'une compagnie devant être appelée : " La compagnie du chemin de fer de St Hyacinthe et Bagot, " dans le but de construire et exploiter un chemin de fer de St Dominique à St Hyacinthe.

R. E. FONTAINE, C. R.
Avocat et Procureur des Requérants,
Saint Hyacinthe, 24 Mars 1886—5 a.

FOURRURES NON PRÉPARÉES

Nous payons le plus haut prix du marché pour les Fourrures non préparées, ou encore nous avançons 75% par cent de la valeur de toutes les marchandises que l'on nous envoie pour vendre à commission. Les paiements se font argent comptant par le retour de la maille.

SICMOND, COCE & CO.,
115 RUE MORGAN, NEW YORK.
ÉTABLIS EN 1853

24-5 86

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père E. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

" 78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. "

Messrs. J. C. Ayer & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de douloureux et intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu infernal me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation chez plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour me remettre, s'il était possible, un terme à mes terribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la toux et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement, et devint excellente. Je me sens tout pour être plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE D'AYER, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fut prise, ma santé était complètement établie. Je me suis fait à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de vos semblables.

A vous, avec respect,
E. P. WILDS.

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la faim de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six boîtes pour \$5.

Chemin de Fer du Sud et

Ligne de vitesse de Montreal et Boston.

</

PARLEMENT FEDERAL
CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 27.

La séance est ouverte à 8 heures.
La chambre se forme en comité des sub-
sides.

Relativement à l'article concernant l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, sir Richard Cartwright, parlant des accusations qui ont été portées contre le juge Travis, de Calgary, par la presse, demande si le gouvernement s'est occupé de cette question.

L'honorable M. Thompson dit que le gouvernement ne pouvait pas être formulé d'accusations n'avaient pas été formulées d'une manière catégorique.

Une requête portant de nombreuses signatures avait été reçue se plaignant de la conduite du juge, puis on en avait reçu une autre, portant aussi de nombreuses signatures, l'approuvant. Cette dernière requête est signée, paraît-il, par les citoyens les plus respectables et les plus importants de la localité.

On répondit aux signataires de la première requête qu'une enquête serait instituée si leurs accusations étaient formulées d'une manière catégorique, et, sur cette réponse, deux personnes vinrent à Ottawa et formulèrent ces accusations d'une manière précise, et le gouvernement a chargé un juge de Manitoba de s'enquérir des faits. L'enquête sera commencée dans le cours du mois prochain, ou du mois suivant, probablement.

M. Davies—Quel est le nom du commissaire.

L'honorable M. Thompson—C'est le juge Taylor.

Ea attendant le résultat de l'enquête, les juges Richardson et Rouleau remplacent le juge Travis.

Le juge Taylor, qui présidera à cette enquête, est un homme qui jouit de la confiance générale.

L'article est adopté.

Relativement à l'item de \$107,935 pour le pénitencier de Kingston, l'honorable M. Thompson dit qu'à 7 avril, il y avait 533 hommes et 41 femmes détenus dans ce pénitencier.

L'article est adopté.

Plusieurs autres articles du budget sont adoptés, et la séance est levée à 140 heures.

LA LEGISLATURE DE QUEBEC
ASSEMBLEE LEGISLATIVE

La séance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. Taillon dépose une requête signée par le Dr Colère, le Dr A. M. Ross et cent autres anti-vaccinateurs demandant à la législature de ne pas passer de loi pour rendre la vaccination obligatoire.

La requête reste sur le bureau de la chambre.

L'honorable M. Taillon propose que les règlements de la chambre quant au mode d'expédier les affaires soient suspendus afin que la motion de l'honorable M. Garneau concernant l'exécution de Louis Riel ait la priorité, après les affaires de routine sur toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour jusqu'à ce que la chambre se soit prononcée sur cette motion; et que l'on procède aussitôt après à discuter la motion de l'honorable M. Turcotte sur le même sujet et que cette motion ait aussi la priorité sur toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour, et ce de jour en jour jusqu'à ce que la chambre se soit prononcée sur la dite motion.

L'honorable M. Mercier demande quelle sera l'attitude du gouvernement sur les résolutions concernant l'exécution de Louis Riel, se propose-t-il de laisser des députés ministériels voter à leur gré ou a-t-il l'intention de s'opposer à ces résolutions?

L'honorable M. Taillon répond que si la Chambre a exprimé une opinion au sujet de l'autonomie de l'Irlande, ce n'est pas une raison pour qu'elle intervienne au sujet de la question Riel, qui n'est pas de son ressort.

Le chef de la gauche m'a demandé si je voterai sur cette question? Je lui répondrai: "Oui, je voterai." Je ne pense pas que le peuple approuve cette Chambre de gaspiller son temps à discuter des questions qui ne sont nullement de son ressort.

Le chef de l'opposition se montre si anxieux de connaître quelle sera l'attitude du gouvernement sur cette question, que l'on dirait qu'il a oublié déjà la résignation de l'honorable M. Joly.

La proposition de l'honorable M. Taillon est adoptée.

Après divers avis et demandes de rapports, la séance est levée à 6.30 hrs.

GRACIES

Du Manitoba du 15 avril:
—Samedi dernier, M. Phil. Gariépy, un des prisonniers politiques, arrivait du pénitencier, heureux de voir encore une fois de sa liberté.

Homme fort et vigoureux, il commençait cependant à ressentir les conséquences d'un long emprisonnement, et il était souffrant; le grand air et la liberté vont lui rendre ses forces. Il est parti ce matin pour Batchewat où nous espérons qu'il se rendra heureusement.

M. Max Lépine part on même temps que sa vieille mère si respectable, sa femme et ses filles qui étaient venues dans le cours de l'hiver pour se donner la consolation de le voir de temps en temps pendant sa captivité. Toute la famille se met en route espérant que le temps si beau dont nous jouissons lui permettra de traverser les prairies sans trop de difficultés. Madame Lépine, la mère, âgée de quatre-vingt ans, est encore assez forte pour entreprendre un voyage de 355 milles par chemin de fer suivi de 250 milles à travers les prairies, sans maison ni lieu de refuge.

C'est certainement une bonne note en faveur de la vigueur des gens du pays, et

nous pouvons ajouter que c'en est une en faveur de notre climat, puisqu'au milieu d'avril des personnes de tout âge et de tout sexe peuvent entreprendre de semblables voyages.

Le vieux chef sauvage La Flèche (One Arrow), a aussi obtenu sa grâce et a laissé la Montagne de Pierre, samedi dernier. Malheureusement, l'épreuve a été trop longue et trop difficile pour l'âge et les habitudes du vieillard; il est parti bien malade.

M. Cloutier, aumônier du pénitencier, dont nous ne saurions assez louer le zèle et le dévouement en faveur de ceux qui sont détenus, était allé, encore cette fois, au devant de M. Gariépy et du chef La Flèche. Ce dernier ne pouvant plus marcher, fut transporté à un lieu de refuge qui a déjà abrité bien des malheureux. Mgr. l'archevêque offrit un asile au pauvre vieux Sauvage qui, depuis, est étendu sur un lit de douleur à l'archevêché. Malgré les soins qui lui sont prodigués, il y a bien peu d'espoir de lui sauver la vie. Au lieu de reprendre le chemin de la Saskatchewan, il va probablement prendre bientôt celui de l'Eternité.

La Flèche est un des vingt-neuf sauvages baptisés au pénitencier au mois de février dernier par l'archevêque. Il n'est pas d'ailleurs pour ceux qui comprennent la langue criée de se convaincre de la sincérité de sa conversion. Il voit venir la mort non seulement sans crainte, mais avec bonheur.

"Je suis baptisé, dit-il. Je viens de commencer par une nouvelle vie, mais je ne crains pas de la voir finir sur cette terre, car j'ai confiance que Dieu me la prolongera dans sa demeure."

"J'aime à rester ici parce que je suis avec les prêtres, et ils me donneront les secours de la religion jusqu'au dernier moment, et mon corps, au lieu d'être jeté dans la prairie comme celui des infidèles sera déposé dans la terre bénite avec celui des croyants."

"Merci à toi, Grand Chef de la Prière, disait-il, hier à Mgr; merci de m'avoir baptisé; merci à lui, disait-il en montrant M. Cloutier, qui m'a préparé à croire à la religion et à aimer Dieu. J'aurais aimé retourner vers les miens, mais uniquement pour une chose: pour leur dire de se faire chrétiens, de se faire baptiser, d'écouter les prêtres et de vivre comme il faut. Tu leur diras pour moi, ajoutant-il en s'adressant à M. Gariépy, tu leur diras de ne point pleurer ma mort, car ici je mourrai tranquille et heureux. S'ils m'aiment, qu'ils se souviennent des paroles que je te confie; qu'ils embrassent et pratiquent la religion."

Sont-ce là d'assez belles paroles? Certes il ne se peut trouver personne avec un tant soit peu de sentiment chrétien au cœur qui n'en soit touché.

En terminant, nous élèverons encore la voix pour les seize détenus politiques qui sont encore au pénitencier: trois Métis, un Canadien-français et douze sauvages. Qu'on leur rende à la liberté, ils ont aujourd'hui trop chèrement payé la faute qu'ils ont pu commettre. Ensuite, leur élargissement est d'autant plus désirable que leur santé est déjà gravement altérée.

Ainsi donc, nous espérons que les autorités considéreront comme une obligation pressante la mise en liberté immédiatement de ceux qui gémissent encore dans les cachots.

LES CANADIENS A LOURDES

A l'occasion du passage à Lourdes des pèlerins canadiens, le *Journal de Lourdes* a publié l'article suivant, intitulé: *Les Canadiens à Lourdes*.

"Les Canadiens, toujours français par le cœur, s'étaient promis d'assister à la grande fête du 25 mars. Une tempête affreuse qui a mis leurs jours en danger près des côtes de Terre-Neuve, a causé un retard de 48 heures. Ils ne sont arrivés qu'hier matin, au nombre de dix. On rencontre parmi eux sept ecclésiastiques représentant Québec, Montréal, et d'autres villes du Canada et des Etats-Unis. Ils ont pour directeur M. l'abbé Brochu, curé de St Denis à Québec."

"Lourdes est la première station de leur pèlerinage. Ils vont visiter successivement St Germain de Toulouse, N. Dame de la Garde, N. D. de Lorette avant de s'embarquer pour la Terre Sainte. Leur voyage subit un tour de route, car, au lieu de s'en aller en France, en Angleterre se prolongera jusqu'au mois d'août."

"A l'heure où nous mettons sous presse, ils ont leur cérémonie de pèlerinage avec la bénédiction des insignes qu'ils ont adoptés. C'est une croix en argent émaillé sur le modèle de la croix du St Sépulture."

"Bonbons-nous pour aujourd'hui à souhaiter la bienvenue à nos hôtes d'outre-mer vraiment nos frères par le sang, par la langue et par leur amour pour l'Eglise et la France."

ALLEMAGNE

La pacification religieuse en Allemagne vient de faire un pas décisif. Les longues négociations entre Léon XIII et M. de Bismarck ont enfin abouti à un résultat considérable, le chancelier venant de faire, au dernier moment, des concessions importantes.

Le projet de loi, tel qu'il sortait des délibérations de la Commission, réalisait déjà un progrès notable. Malheureusement, il contenait quelques points inacceptables pour l'Eglise et les catholiques, notamment le droit de veto de l'Etat à la nomination des professeurs de séminaires, l'appel comme d'abus au gouvernement des décisions disciplinaires des évêques, lorsqu'elles impliquaient l'éloignement d'un ecclésiastique de son poste ou d'une diminution de son traitement, le droit pour l'Etat, ou certains cas, d'éloigner un ecclésiastique de sa charge.

La Congrégation des Cardinaux, à laquelle la semaine dernière, fut soumis ce projet de loi, jugea qu'en ces occasions, malgré les améliorations incontestables qu'il contenait d'ailleurs, il était contraire aux principes de l'Eglise. En conséquence,

la Secrétaire d'Etat envoya des instructions aux évêques exprimant la pensée que les catholiques ne pouvaient pas le voter.

Cependant les pourparlers diplomatiques continuèrent et ils vinrent d'aboutir au consentement du gouvernement à laisser tomber ces trois points. Le vote de la loi est donc assuré. Le Saint-Siège a répété que, comme en 1879, il était toujours disposé à accorder dans une certaine mesure l'*Anzeigepflicht*, c'est-à-dire l'assujettissement des nominations de curés à l'agrément gouvernemental. Mais le règlement de cette question fera l'objet de négociations ultérieures. Le gouvernement, de son côté, s'accordera de nouveau aux jeunes ecclésiastiques le bénéfice de l'exemption militaire. En attendant, l'on peut dire, en somme, que c'est la fin du *Kulturkampf* prussien.

REIMS

Le comité républicain de Charleville vient d'adresser à M. Laurent, maire de cette ville, une lettre pour lui demander d'interdire les processions. Le *Courrier des Ardennes* publie la réponse du maire, qui refuse cette interdiction. Nous extrayons de sa lettre le passage suivant:

"Par votre lettre du 27 mars dernier, vous me demandez la suppression des processions, vous appuyant des atteintes qu'elles portent à la liberté de conscience et aussi de l'existence à Charleville d'un temple protestant."

"Or, M. le pasteur protestant a, dans une lettre rendue publique l'an dernier, déclaré que jamais les protestants de Charleville n'usent du droit de demander la suppression des processions, parce qu'ils aiment et respectent par-dessus tout la liberté de conscience."

"Vous le voyez, Messieurs, les protestants que vous mettez en cause comprennent la liberté de conscience dans un sens diamétralement opposé au vôtre."

"Ils veulent la liberté pour tous et non pas seulement pour quelques-uns."

UN CHAPEAU PHOTOGRAPHE

Il vient de sortir une curieuse invention du cerveau d'un allemand du nom de Herr Luders, de Gortitz.

C'est un chapeau de forme haute dont la partie supérieure est percée en avant et renferme un daguerrétype en miniature avec un certain nombre de cartes préparées au collodion prêtes à recevoir les impressions de la lumière. Le porteur de ce chapeau se trouve-t-il en présence d'un paysage qui le charme, il n'a qu'à tirer un cordon et le paysage se trouve à l'instant copié dans son chapeau; il ne reste plus qu'à aller trouver un homme du métier en temps opportun pour faire mettre une dernière main à la photographie.

Est-ce une jolie demoiselle dont le monsieur fait la rencontre et dont il veut garder souvenir, il n'a qu'à tirer le cordon en lui parlant ou en passant auprès d'elle. Il s'en retournera avec le portrait de la belle au fond de son chapeau.

Les premiers à acheter le nouveau chapeau seront sans doute les amoureux et les détectives.

Acide Phosphate de Horsford

Pour le mal de mer

Le Prof. Adolphe Ott de New York dit: "J'en ai fait usage contre le mal de mer au cours d'un voyage océanique. Dans la plupart des cas, les symptômes violents qui caractérisent cette maladie s'apaisaient et les organes affectés reprenaient leurs fonctions et leur bien-être accoutumés."

Annonces Nouvelles

FERME MANOIR RAMSAY
ST HUGUES

VENTE par ENCAN
MERCREDI 5 MAI PROCHAIN

ANIMAUX
AYRSHIRE ET GRAVES
VAHES LAITIERS
JEUNE TAUREAU DE RACE
VEAUX GRAS
BELLER SHROPSHIRE D'UN
COCHONS BERKSHIRE

Le jour de la vente des billets d'aller et retour à mi-tarif sera accordés à tout les stations du South Eastern, depuis Sorel et Stanbridge à St Hugues.

VENTE A 104 HEURES.
27 Avril 1886 -4 f

CANADA,
Province de Québec.
Chambre des Notaires

Avis est par le présent donné que MM. Louis Joseph Omer, Daunay, de Marville, et Joseph-Misael Charbonneault, de la paroisse de St Hyacinthe, district de St Hyacinthe, Clercs Notaires, se présenteront à la prochaine session de la Chambre des Notaires, qui aura lieu à Québec, dans une des salles de l'Université Laval, le 19 de Mai prochain, à 10 heures du matin, pour subir l'examen requis pour être admis à exercer la profession de notaire en la province de Québec.
Québec 22 Avril 1886.

J. B. DELAGE,
Sec. C. N.

A VENDRE

Une terre de 200 acres avec maison et grange dessus; toute en bon état de culture et ayant un bon verger comprenant 120 pommiers et autres fruits de choix. Située à un mille seulement du coin de Milton, à proximité de l'église de l'école et d'une bonne fromagerie. Le tout appartenait ci-devant à M. Robinson de Milton, et doit être vendue à tout prix ce printemps. Conditions libérales et termes de paiement très faciles.

Pour plus amples informations s'adresser à
MM SAVAGE & MCANNA
J. L. DOZIS
Notaire à Granby P.Q.
on à
27 Avril 1886—1-m

L'UN DES RARES
BIENFAITS de L'INONDATION
LUNDI,

Le 26 avril courant, est commencé chez nos populaires marchands

Morin & Lalime

Via-à-vis le Pont Barralou
SAINT-HYACINTHE, P. Q.

—UNE—
Immense vente à sacrifice

—DE—
MARCHANDISES MOUILLEES

—OO—
Durant la récente inondation de Montréal, On donne presque pour rien les effets suivants:

Coton jaune,
Coton blanchi, (Shirting)
Coton à chemise,

Coton à tablier,
Drile, Duck,
Guillauma, Indienne,

Et, une foule d'autres marchandises d'excellente qualité.

AVIS A TOUS!
29 avril 1886—ac

Un Livre Magnifique sur la
Medecine

POUR LES JEUNES GENS ET L'AGE MUR
SEULEMENT \$1 PAR LA POSTE
Un exemplaire specimen illustré
envoyé gratis.

THE SCIENCE
OF
LIFE

KNOW THYSELF.

Etude Physiologique sur l'homme

Cet ouvrage traite du système nerveux, de la débilité physique, des affections causées par les erreurs du jeune âge. Ce livre, à la portée de toutes les intelligences, jeune ou d'âge mûr, contient 125 prescriptions des plus salutaires, l'auteur ayant une expérience de 25 années de pratique. Ce livre a 300 pages et est imprimé sur beau papier, et est préférable à aucun autre ouvrage vendu à \$1.50. Il est vendu \$1.00 seulement. Demandez-le maintenant. L'auteur a été décoré d'une médaille d'or par l'Association Nationale de Médecine, dont le président est l'Hon. W. A. Russell, qui, ainsi que ses collègues, peut donner de bons renseignements sur l'auteur à ceux qui le désirent.

La Science de la Vie vaut mieux pour la jeunesse et l'âge mûr de la présente génération que tout l'or des mines de la Californie et l'argent du Nevada.—S. F. Chronicle.

La Science de la Vie indique les causes contre lesquelles vous ne brisez tant d'espérances et tant d'existences.—Manchester Mirror.

C'est le meilleur livre de médecine publié au pays depuis 50 ans.—Atlantic Constitution.

La Science de la Vie est un traité de maître sur la débilité nerveuse et physique.—Detroit Free Press.

La Science de la Vie devrait se trouver entre les mains de tous, jeune, vieux, tuteur, professeur ou ministre de religion.—Argonaut

Adressez "Peabody Medical Institute" ou Dr W. H. Parker, No 4 Bulfinch St., Boston, Mass., le Dr peut être consulté dans tous les cas, surtout ceux qui sont déjà soulagés traités sans résultat. Traite toujours avec succès. Mentionnez Le Courrier de St Hyacinthe.

1er Mai 1886—A 5-87

Annonce Spéciale

Nous sommes heureux d'annoncer au public en général que nous ouvrirons dans les prochains jours du mois de MAI un Magasin de nouveautés au

No 66
RUE CASCADE

Maintenant occupé par M. Joseph Bergeron. Nous pourrions offrir les marchandises les plus nouvelles ayant tout acheté directement à des prix très réduits, nous donnerons de grands avantages aux personnes qui voudront bien nous honorer de leur patronage.

LOUIS MARIER
St Hyacinthe 26 Avril 1886—ac

CANADA
Province de Québec
District de St Hyacinthe

LA COUR SUPERIEURE
No. 8

O. CHALI FOUX & FILS, Requérents,
et
OLIVIER LEBEVRE, de St Hugues, Failli.

Avis public est par les présentes donné que le soussigné, agissant en vertu d'une autorisation spéciale du Juge de la dite Cour Supérieure, datée du 22 avril courant,

Vendra à l'encan, le quatorze mai prochain, à une heure de l'après midi, sur la propriété du failli, en la paroisse de St Hugues, Bagot, tous les biens et effets mobiliers cédés par le failli en cette cause. Vente sans réserve.

Seront, entre autres choses, vendus: Une grande balance, (8000 lbs), deux autres balances (600 lbs), un wagon double, deux wagons fins, les dettes de livres, instruments d'agriculture, etc.

Deux pressés à foin et leurs accessoires en bon ordre, etc., etc.

Saint-Hyacinthe, ce 24 avril 1886.

J. O. DION,
Curateur.

A 1886.

Voitures d'Enfants

Voitures de pouspées

Express pour Enfants

Vélocipèdes pour Enfants

Grande variété de jouets d'Enfants, jouets de Croquet,

Base Ball, Bâtons Foot Ball, grande variété d'articles de Pêche, Hameçons, Cuillères, lignes

Manche de ligne, de 25c à \$4.00, Hamacs, Tentures pour quinquets, Feu d'Artifice, Lenteries Chinoises, Grande variété de Paniers

fancy, Accordions, Violons.

Cher P. D. REHAUD, Confiseur

60 Rue Cascade Saint Hyacinthe

à 5-86 à 86 2-m

ASSUREZ-VOUS

Assurez votre vie en faveur de ceux que vous aimez. Assurez vous au moins contre les Accidents.

Mais toujours: assurez votre maison contre le feu;

Assurez vos autres bâtiments contre le feu. Assurez votre stock contre le feu;

Assurez enfin votre ménage contre le feu! Pour cela adressez-vous au No 39 Rue Ste Anne, ou vous n'aurez pour les assurances que l'embaras du choix entre la Hartford

London Assurance Corporation, la Glasgow & London, L'Etina, La Confederation Life Association, La Citizen's Fire Life and Accident.

Avez-vous besoin d'un Safe?

Voulez-vous acheter une propriété à la campagne bien située pour un magasin général ou pour tenir un hôtel.

Voulez-vous acheter des parts de Banque?

Voulez-vous acheter des lots à bâtir, bien situés sur les bords de notre magnifique Yamaska?

Voulez-vous acheter en cette ville une bonne propriété de commerce bien située?

Voulez-vous en acheter également en ville pour résidences privées?

Adressez-vous toujours au sousigné
No 39 Rue Ste-Anne St-Hyacinthe.
J. O. DION.

SAMUEL BOURGEOIS

Magasin Général

RUE S. INT-ANTOINE

Place du Marché, St Hyacinthe

Epiceries, Provisions, Vins

Et Liqueurs

Ferronneries et Peintures,

Porcelaines et Verreries,

Chaussures

Marchandises Sèches

et Nouveautés

Grand assortiment de

Poèles de toutes sortes,

ET FOURNAISES A CHARBON,

STRAPES ET COURROIES

en cuir pour engins

SAMUEL BOURGEOIS.

a 75 85

Feu! Feu! Feu!

—CHEZ—

L. N. LUSSIER & CIE.

3,000 Paires

DE

CHAUSSURES

LÉGEREMENT ENDOMMAGÉES

PAR L'EAU ET PAR LE FEU

Qui a ravagé notre établissement mercredi soir,

seront vendues presque pour rien.

Beaucoup de ces chaussures ne sont que légèrement endommagées,

Venez voir et acheter pour 75 par cent au-dessous de leur valeur

—DES—

Chaussures qui vous feront encore un bon usage!

L. N. LUSSIER & CIE.,

Bloc Pagnuelo, Rue Cascade, St-Hyacinthe.

Quelques-uns des avantages des

CELEBRES

AMERS INDIGENES

LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE

—O—(••)—O—

1er avantage.—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25 cents, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois-demiars.

2e avantage.—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme Houblon, Pissenlit, Rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

ECHOS DU JOUR

Musique—Huit des plus jeunes membres de la Société Philharmonique viennent d'organiser un orchestre pour la saison qui s'ouvre et ont déjà plusieurs fort jolis morceaux sur le métier.

En avant la musique!—Un nommé Elis Provost, de Notre-Dame de St Hyacinthe, a été logé à la station de police, mardi, pour avoir assailli et battu sa femme. Notre vaillant chef de police, M. Pagé, a fait lui-même l'arrestation.

Bon voyage—M. Sylva Chapin, de la nouvelle librairie internationale de Paris, a quitté St Hyacinthe mardi matin en route pour New York, où il s'est embarqué pour la France hier après-midi.

Nous lui souhaitons un bon voyage.

Accident—Madame J. E. Perreault, épouse du propriétaire de l'hôtel Yama-ka, a été, avant-hier, la victime d'un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Ses vêtements prirent feu comme elle se penchait sur un fourneau où l'on était à faire cuire du savon, et sans le prompt secours que lui portèrent une servante, son époux et M. Paquette, commis de l'établissement, elle aurait probablement été brûlée à mort. Elle souffre tout de même de blessures cruelles à la figure et aux mains.

Améliorations—M. Théodore Boas vient de faire ériger une spacieuse et belle serre auprès de l'ancienne résidence de M. Jérôme Daigneau dont il a fait récemment l'acquisition.

MM. Léonard Beaudry et Victor Marreault, qui ont acheté chacun une partie de verger qui avoisine la demeure de M. Boas, font de leur côté, de jolies plantations sur leurs terrains respectifs.

Départ—L'honorable M. de LaBruère a quitté St Hyacinthe mardi matin pour se rendre à Québec.

Un visiteur distingué—M. Fabre, évêque de Montréal, était à St Hyacinthe mercredi. Il a rendu visite à Sa Grandeur Mgr Joseph Larocque, dont l'état de santé est toujours précaire.

Accident—L'un des employés de l'établissement de MM. Paquette et Godbout a été victime d'un assez grave accident la semaine dernière. Un bloc de bois qu'il était à scier l'a rudement frappé à la figure, lui infligeant une blessure cruelle à l'œil gauche. Le blessé a dû abandonner l'ouvrage et est actuellement dans sa famille à St Hilaire.

Vente considérable—M. J. B. Brunet, notre célèbre éleveur de chevaux, vient de vendre au prix de \$550 un magnifique poulain descendant de l'étalement bien connu Black Prince.

Cour de Circuit—La Cour de Circuit va s'ouvrir en cette ville, le samedi, 1er mai, sous la présidence de l'honorable juge Sicotte.

Vente par encan—Au Manoir Ramsay, à St Hugues, il y aura vente par encan de plusieurs superbes animaux de race, le mercredi, 5 mai, à 10 h 30 m.

AVIS à qui de droit.

Pénible accident—Un pénible accident qui a failli coûter la vie à deux ouvriers a eu lieu hier après-midi, en cette ville, dit le *Quotidien* du 21 avril.

Depuis quelques jours un certain nombre d'hommes sont occupés à miner dans le cap vis à vis les usines Carrier & Laine et à charroyer dans le quai en arrière des usines, de la terre et de la pierre provenant de cette partie du cap.

Hier après-midi, vers deux heures, Charles Després, du quartier Notre Dame, et Eugène Vallée, de Bienville, essayaient de détacher quelques pierres du cap, lorsque l'un d'eux se détachant avec fracas entraîna Després qui empoigna son compagnon et les deux malheureux roulèrent en bas d'une hauteur d'environ 60 à 70 pieds. Plusieurs personnes qui étaient arrêtées sur le trottoir devant les usines furent témoins de l'accident et eurent un instant que les deux hommes avaient été mis en pièces.

On s'empresse à les relever et de les transporter aux bureaux des usines Carrier & Laine où un prêtre et un médecin furent aussitôt mandés.

Ni l'un ni l'autre n'avait perdu connaissance mais l'un de l'un, Charles Després, fut considéré comme très critique; il avait plusieurs horribles blessures à la tête d'où le sang s'échappait en abondance.

Il a reçu en outre plusieurs contusions graves à la figure, aux mains et sur le haut du corps.

Le blessé souffre beaucoup. Quant à son compagnon, Eugène Vallée, il en a été quitte pour quelques contusions plus ou moins graves qui nécessiteront une dizaine de jours de repos.

Charles Després ne pourra reprendre l'ouvrage avant plusieurs semaines.

Eugène Vallée n'avait commencé à travailler pour MM. Carrier & Laine que lundi matin.

C'est le docteur Lafleur qui a pansé les blessés et il a déployé beaucoup de dévouement.

M. le curé Gauvreau s'est aussi rendu sur le théâtre de l'accident et a les confessions en cas de danger.

M. Vallée était dans le délire hier soir. Nous apprenons ce matin qu'il est beaucoup mieux, ainsi que son malheureux compagnon Charles Després.

A 1—Une perte de mémoire, pleine d'ennui et d'ambarras, même dans les choses les plus ordinaires, indique en général l'appauvrissement du sang et en conséquence l'affaiblissement du cerveau. Ceci est dû à une trop grande quantité d'acide urique dans le sang et le Warner's Safe Cure peut soulager et faire disparaître cette cause de maladie.

A 2—Un malheureux infirme rendu à la santé Cleveland, O. 30 octobre 1885—Depuis l'âge de 18 ans j'étais presque un invalide déclaré, souffrant sans cesse de dérangements du foie et des reins. Je me voyais obligé de garder le lit trois semaines sur quatre, et de dégoûtantes éruptions cutanées me couvraient la figure. Je n'espérais plus revenir à la santé, quand, après avoir bu cinquante-trois bouteilles de Warner's Safe Cure, je me trouvais subitement mieux. Aujourd'hui, je peux faire mon ouvrage, aller au marché, parcourir de grandes distances sans ressentir aucune fatigue. Le Warner's Safe Cure m'a sauvé la vie, car j'étais complètement infirme. Madame LOUISA DEMOODY.

INFORMATIONS.

ATTENTION—Plusieurs caisses de marchandises venant des manufactures européennes et contenant une grande variété de tweeds, serges, mérinos, étoffes à robe du dernier goût et une foule d'autres articles sont arrivés à l'adresse de MM. Brousseau & Frères et leur seront livrées ces jours-ci. Toutes ces marchandises sont vendues sans délai à 20 et 25 pour cent au-dessous des prix réguliers. C'est un avantage unique offert aux acheteurs de St Hyacinthe, et nous nous faisons un devoir de le signaler à nos lecteurs.—6 fr. à 25-36.

DÉMÉNAGEMENT—MM. Morin et Lali me ayant transporté leur fond de Banqueroute à leur magasin vis-à-vis le Pont Barsalou vendront la balance à grand sacrifice, ainsi qu'un lot considérable de corps et caleçons endommagés dont voici les prix.

Corps et caleçons valant 50c.	vendu 32 1/2
" " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "
" " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "
" " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "
" " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "

Et aussi corps et caleçons pour garçons vendus à 25 30 40 et 45 cts.

MM. Morin et Lali vendront aussi les bas en cachemire du Triot valant 50c. à 35c, 3 p. pour \$1.00, chaussons tout laine pour homme 25c.

Toute personne ayant des comptes à régler ou pour tout autre affaire sont priés de s'y rendre.

T. ROBITAILLE invite le public en général d'aller visiter les magnifiques marchandises qu'il vient de recevoir directement des manufactures. Ses tweeds écossais ne peuvent être surpassés ainsi que ses trépas et serges Françaises. N'oubliez pas la place.

\$12.00 pour un habillement fait à votre ordi.

Rue Cascades, No 76.

En face de la Banque de St Hyacinthe.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop CALMANT de MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi « brillants et frais qu'un bouton de rose ». Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amoindrit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales ou régissant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez « Le Sirop calmant de Mme Winslow » et ne prenez aucune autre préparation.

Ces Certificats des guérisons opérées par la Salsepareille d'Ayer sont des preuves vivantes, corroborées par des témoins vivants.

Purgation facile—La manière la plus facile de se purger consiste à prendre à jeun de son demi-verre à un verre à vin du « Remède du Dr. Sey ». Ce remède agit à merveille sans avoir les inconvénients des purgatifs ordinaires.

La Salsepareille d'Ayer vivifie et purifie le sang. Si vous vous sentez alourdi et languissant vous en avez besoin.

Vin tonique stomacique—Prenez un paquet de 25c « d'Amers Indigènes » que vous trouverez dans toutes les pharmacies de la Puissance, infusez-le dans trois demiards d'eau bouillante, après refroidissement, coulez et faites passer à travers le marc qui reste dans la flanelle trois bouteilles de vin blanc de \$2.00 le gallon. Ce vin renforce l'estomac, excite l'appétit, facilite la digestion, empêche ou fait cesser les nausées (mal de cœur), régularise les intestins et donne de la vigueur à tout le système.

TAPIS ET PRELANTS CHEZ BROUSSEAU & FRÈRES, à très-bas prix—à 22 50 c.

NOS SERGES NOIRS POUR HABITS DE MESSIEURS sont vendus de 20 à 30 par 100 de moins cher que les prix réguliers. Remarquez bien que ceci n'est pas dit comme annonce, mais nous affirmions le fait sous notre signature.

BROUSSEAU & FRÈRES.

TOUTES CHOSSES NECESSAIRES A LA FABRICATION DU FROMAGE sont en vente chez MM. Brousseau & Frères au plus bas prix de marché.

BROUSSEAU & FRÈRES.

EDOUARD MALLETTE, L.L.B. AVOCAT

Bureau No. 5, rue St Denis.

1886

AVIS

MME. GRISÉ

Informes le public qu'elle répare le CREPE, quand même il serait endommagé, et qu'elle est à la disposition des personnes qui voudront bien l'encourager.

Conditions Faciles

S'adresser chez F. GERVAIS fils, Marchand Coin des Rues Ste Anne et St Antoine St Hyacinthe, 29 Janvier 1885.—3 m à 5-85p

MANUFACTURE DE BOIS DE

L. P. MORIN

RUE ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE

[Ancienne place Fitch]

MOULIN A SCIE ET A BARDEAUX

Portes, Châssis, Jaloussies, Découpage, Tonnage et Moulures de toutes sortes faites sous les plus courts délais avec d'excellent bois sec. Un planneur embouteilleur et un sechoir à bois ont été ajoutés à l'établissement afin de donner satisfaction au public.

M. Morin, vend et achète, également, toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses pour les clients.

1 Déc., 188

A

A. BIRTZ & CIE,

Ferblantiers et Plombiers,

COUVREURS

EN FERBLANC,

Toile, Toile galvanisée,

Ardoise et Gravois,

POSEURS DE

BAINS, FOURNAISES, ETC,

St-Cesaire, P.Q.

M. Birtz & Cie, manufacturent aussi des

Appareils pour Fromageries,

à la vapeur ou self feeder, nouvellement

améliorés.

Moulins pour couper le caillé. Réfrigérateurs et couloirs. Râteaux pour le lait et le caillé. Preses à fromage perfectionnées reconnues supérieures à toutes les autres.

Toutes ces différentes machines sont de la plus grande importance dans les fromageries et sont garanties donner satisfaction.

Les personnes qui ont besoin de poêles de toutes espèces de fonte s'adresser à la fonderie du soussigné.

Au delà de 30 fromageries ont acheté de nous des appareils complets depuis le mois d'avril, et tous se déclarent parfaitement satisfaits.

AGRES COMPLETS pour Fromageries exécutés sous huit jours d'avis.

TOUT OUVRAGE EST GARANTI,

Prix modérés

A 7 1 88.

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

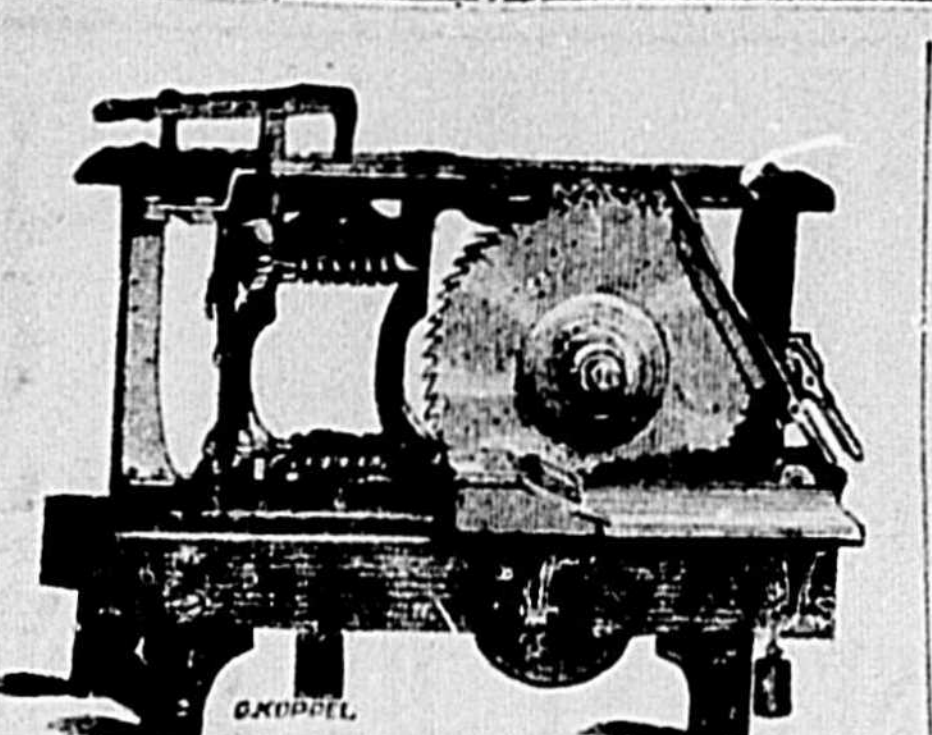
A

A

A

A

A



LA MACHINE BARDEAUX COMBINEE

Scie avec Planneur Redresseur

Nous faisons une spécialité de différentes espèces de Machines à Bardeaux garanties par plusieurs brevets.

1. La Machine à bardeaux combinée, Scie avec Planneur redresseur, brevetée le 23 novembre 1882 et 19 mars 1884, capacité, 2000 bardeaux à l'heure. Prix : \$

2. La machine à bardeaux améliorée et redresseur (breveté) avec la même scie, brevetée le 8 avril 1873. Capacité, 1000 à 1500 bardeaux à l'heure. Prix : \$

Nous fabriquons aussi toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine, engins, etc., etc.

Ordonnes par lettres exécutées promptement. On voyage de première classe.

FRECHETTE & FIL

ST-HYACINTHE, P

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

A

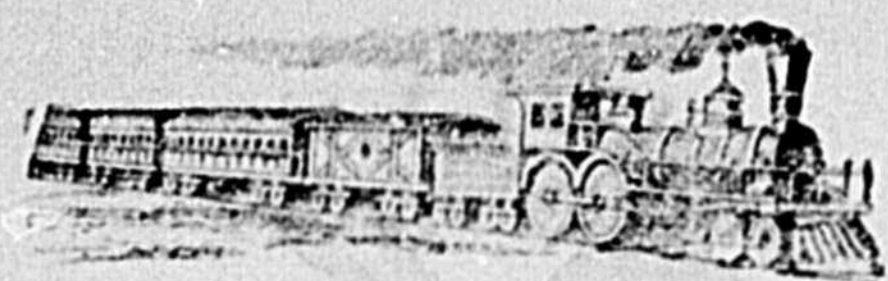
A

A

A

A

A



CHEMIN DE FER GRAND TRONC

DE MONTREAL A L'EST

	Express	Passager	Passager	Local	Passager
A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Montréal.....	8 10	45 3	15 5	10 11	1
S. Lambert.....	8 30	37 3	25 5	35 10	11
Belœil.....	9 02	38 4	26 6	36 11	12
St. Hilaire.....	9 33	39 5	27 7	37 12	13
St. Madeleine.....	9 58	40 6	28 8	38 13	14
St. Hyacinthe.....	10 23	41 7	29 9	39 14	15
St. Rose.....	10 48	42 8	30 10	40 15	16
Britannia Mills.....	11 03	43 9	31 11	41 16	17
St. Liboire.....	11 28	44 10	32 12	42 17	18
Upton.....	11 53	45 11	33 13	43 18	19
Acton.....	12 18	46 12	34 14	44 19	20
Richmond dépt.....	12 43	47 13	35 15	45 20	21
Sherbrooke.....	1 08	48 14	36 16	46 21	22
Compton.....	1 33	49 15	37 17	47 22	23
Coaticook.....	1 58	50 16	38 18	48 23	24
Danville.....	2 13	51 17	39 19	49 24	25
Arthabaska.....	2 38	52 18	40 20	50 25	26
St. Julien.....	3 03	53 19	41 21	51 26	27
Québec.....	3 28	54 20	42 22	52 27	28

DE L'EST A MONTREAL.

	Express	Passager	Méle	Express	Local
P.M.	A.M.	P.M.	P.M.	A.M.	P.M.
Québec.....	8 30	10 15	2 00	12 30	1 00
St. Julien.....	10 15	11 55	3 26	1 00	2 26
Arthabaska.....	11 26	13 06	4 37	2 11	3 37
Danville.....	12 37	14 17	5 48	3 22	4 48
Coaticook.....	1 48	15 28	6 59	4 33	5 59
Compton.....	2 59	16 39	8 10	5 44	7 10
Sherbrooke.....	4 10	17 50	9 21	6 55	8 21
Richmond dépt.....	5 21	19 01	10 32	8 06	9 32
Acton.....	6 32	20 12	11 43	9 17	10 43
Upton.....	7 43	21 23	12 54	10 28	11 54
St. Liboire.....	8 54	22 34	1 05	11 39	1 05
Britannia Mills.....	10 05	23 45	2 16	12 50	2 16
St. Rose.....	11 16	24 56	3 27	1 01	3 27
St. Hyacinthe.....	12 27	26 07	4 38	2 12	4 38
St. Madeleine.....	1 38	27 18	5 49	3 23	5 49
St. Hilaire.....	2 49	28 29	6 50	4 34	6 50
Belœil.....	3 50	29 30	8 01	5 45	8 01
S. Lambert.....	5 01	30 41	9 12	6 56	9 12
Montréal.....	6 12	31 52	10 23	8 07	10 23

H. EASTERN RAILWAY
DIVISION DU

CANADIAN & ST. LAURENT.

TABLEAU DES HEURES

MONTREAL LE 25 MAI 1885

	No. 435	No. 353
MILES.	STATIONS.	PASSA. MELI
	A.M.	P.M.
24	Stanbridge.....	6.15 12.15
	Bedford.....	6.21 12.21
	Mystic.....	6.30 12.30
14	Parnham.....	7.20 2.30
20	L'Ange-Gardien.....	7.38 2.56
24	Papineau.....	7.50 3.10
26	Abbottford.....	7.56 3.25
31	St. Pie.....	8.11 3.50
40	St. Hyacinthe.....	8.38 4.40
41	St. Rose (Traver).....	8.43 4.55
48	St. Simon.....	9.04 5.25
38	St. Hugues.....	9.25 5.45
56	4e Rang.....	9.36 6.00
62	St. Guillaume.....	10.00 6.30

PASSAGERS		
	A.M.	P.M.
St-Césaire.....	7 05	0 0
Rougemont.....	7 20	0 0
Marville.....	7 40	0 0
PASSAGERS		
	A.M.	P.M.
Murierville.....	0 00	6 2
Rougemont.....	0 00	6 4
St-Césaire.....	0 00	6 5
T. A. MacKINNON,		
Gen. General		

PASSAGERS

	A.M.	P.M.
Le Césaire.....	7 05	0 0
Rougemont.....	7 20	0 0
Ardeville.....	7 40	0 0

PASSAGERS

	A.M.	P.M.
Mariville.....	0 00	6.2
Rougemont.....	0.00	6.4
St - Césaire.....	0.00	6.5

T. A. MACKINNON,
Gen. Général

19 Octobre 1885

Terre à Vendre

Une terre de 53 acres en superficie, avec maison en brique, grange de 70 pieds de long renfermant une étable, et autres bâtiments, telles que : rizières, hangar, etc., de plus 100 pommiers produisant des fruits de premier choix, trois puits minis les puits, une eau excellente dans tous les puits. Cette terre comprend 43 acres en bon état de culture et les 10 autres acres sont converties de bon bois en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de la propriété pendant 20 ans. Elle se trouve située à un mille et demi du village de Granby, à dix arpents d'une fromagerie de première classe, et dans le voisinage d'une école catholique où l'on enseigne l'anglais et le français. Les voisins sont affables et serviables. S'adresser à M. FARLEY, ou à J. L. DOZOIS, Notaire Granby.

Mars 1886—1-m.

MOULINS

EMILEVILLE, ST. PIE
P. Emile ROY, Propriétaire.

Les personnes qui désirent bâtir trouveront constamment au moulin à scie une grande quantité de bois sec de Pin, Pruche, Epinette Blanche, Lattes, Bardeaux, bois de Charpente à prix réduits.

Les entrepreneurs et ceux qui font le commerce de bois auront des avantages spéciaux en achetant par grande quantité.

La Compagnie du chemin de fer du Sud Est ayant un embranchement à mon moulin, me permet de remplir promptement les ordres que l'on voudra bien me donner.

Je sollicite les ordres par la maille et j'enverrai une liste de mes prix sur demande.

Les moulins à farine et à scie sont toujours sous la direction d'hommes d'expérience.

Les nouvelles améliorations que nous venons de faire à ces moulins pour satisfaire la pratique toujours croissante, nous permettent de donner promptement et entière satisfaction à mes nombreux pratiques.

LOTS A BATIR

M. Roy offre aussi en vente dans le beau et grand village de St. Pie, sur des propriétés vis-à-vis le Dépôt des chars et à proximité de l'église et de la rivière de magnifiques lots à bâtir.

Ces terrains se vendent payables soit par terme ou à constitut au gré de l'acheteur.

Aout 1884.

LE PAIN-KILLER

DE PERRY DAVIS

EST RECOMMANDE PAR

Les Médecins, les Ministres, les Missions, les Châli d'Ames, et

Auteurs, les Plantiers, les Gardes-Malades des Hôpitaux, en somme

partout et par tous ceux qui en ont fait l'essai.

PRIS A L'INTERIEUR MÉRIT A UN VERRE

A VIN DE LAIT CHAUD SUCRÉ, IL

CONSTITUE UN REMÈDE INFAL

LIBRE CONTRE

LES REFFOISSISSEMENTS, LES

PRISONS, LA CONGESTION,

OU GÈNE DE LA CIRCULA

TION, LES CLAMPEES ET

DOULEURS D'ESTOMAC, LES

TROUBLES DIGESTIFS DE LA

SAISON CHAUDE, LES

MAUX DE GORGE, ETC.

EN APPLICATIONS EXTÉRIEURES

IL EST RECOMMANDE PAR L'EXPERIENCE

COMME LE MEILLEUR DE TOUTS LES

LIMENTS COSMÉS ET LE PLUS

EFFICACE CONTRE

LES ENTOISES, LES CONTU

SIONS, LE RHUMATISME, LES

NEURALGIES, LES ENFLURES

DE LA FACE, L'ODONTALGIE,

LES BRULURES, ENGELURES,

ETC., ETC.

25cts la Bouteille.

Gare aux contrefaçons.

GATHARTIQUE COMPOSÉ

DE CAMPBELL

(Campbell's Cathartic Compound.)

Agit efficacement à

faible dose, ne produi

t ni coliques ni nausées,

n'est ni irritant ni conge

st comme tant d'autres cathartiques

de forme pilulaire en usage dans les

familles.

Les Dames et les

Enfants, si délicats quant à leur estomac,

supportent ce remède sans le

moindre inconvénient.

Le GATHARTIQUE COMPOSÉ DE

CAMPBELL est surtout indiqué dans le

traitement des

AFFECTIONS DE FOIE ET DES DÉSORDRES

DES VOIES BILIAIRES.

DES ACIDITÉS DE L'ESTOMAC ET DE LA

PERTE D'APPÉTIT.

DE LA MIGRAINE ET DE LA DYSPÉPSIE;

DE TOUTES LES COMPLICATIONS DE

RATTACHANT AUX MALADIES DE

L'ESTOMAC.

Ce remède étant liquide, on peut

facilement en proportionner la dose

avec une égale efficacité aux petits

enfants et aux adultes.

Il est livré au commerce en bouteil

les de trois onces et se trouve chez

tous ceux qui débitent des remèdes de

familles.

Prix de détail 25 Cents.

ELIXIR TONIQUE

DE CAMPBELL

Cette préparation tout à la fois agré

able au goût et active est particulière

ment adaptée au soulagement et à la

guérison de cette classe d'affections qui

caractérise l'épuisement du système et

qui est ordinairement accompagnée de

pâleur, de débilité et de palpitations du

cœur. Son emploi est promptement effi

cace dans les cas d'épuisement à la suite

d'hémorrhagie, de maladies aiguës ou

chroniques et dans la faiblesse qui ac

compagne invariablement la convales

cence des Fièvres graves. Nul remède

n'apporte un soulagement aussi prompt

dans la Dyspepsie ou l'Indigestion; il

agit sur l'estomac comme tonique doux

et modérateur, stimule le travail des

organes de la digestion et produit ainsi

un soulagement immédiat et perman

ent. Les propriétés carminatives des

différents aromates que contient l'E

lixir le rendent utile dans la Dyspe

psie atonique que l'on rencontre souvent

chez les vieillards.

Dans l'appauvrissement du sang, la

perte d'appétit, la débilité générale et

tous les cas où un stimulant actif est

indiqué, l'Elixir est incomparable.

Dans les fièvres à type paludéen et

les différents accidents qui résultent

de l'exposition au froid humide, il agit

comme un précieux reconstituant, car

la combinaison du Cinchona, Calisaya

et de la Serpentina est universelle

ment reconnue comme spécifique des

désordres sus-mentionnés.

En vente chez tous les marchands de

remèdes domestiques.

Prix, \$1.00 la Bouteille ou

Six Bouteilles pour \$5.00.

Davis & Lawrence Co. (Limited)

SEULS AGENTS,

MONTREAL, P.Q.

VIRGINIA FARMS & MILLS

For Sale & Exchange

L. B. CHAPMAN & Co. Richmond, Virginia

FEUILLETON

I.E

SECRET DE ROCH

DEUXIEME PARTIE

LE MAUDIT

XVI

CHATEAUX EN ESPAGNE

Il était enveloppé dans une mauvaise houpelande. A son aspect misérable, il était aisé de reconnaître sa profession. Ses petits yeux gris, ses cheveux ébouriffés, son front parcheminé, sa lèvre sans pli, son nez en bec d'aigle confirmait la première impression que l'on éprouvait à sa vue. Il avait l'air souffreteux, et l'on eût cru au premier abord qu'il venait de sortir de l'hôpital.

L'abbé Jean eut un mouvement de répulsion. Mais le capitaine, plus accoutumé à l'accoutrement et aux dehors du personnage, lui tendit la main.

— Bonsoir don Anacleto, fit-il d'un ton jovial.

— Entrez, cher ami, mais baissez la tête, je vous prie, car vous êtes grand et la porte est un peu basse.

Puis voyant le curé :

— Vous n'êtes pas seul ?

— Mon ami, le curé de la Chénuaie.

— Entrez.

Les deux visiteurs ne se firent pas prier davantage. Quand l'usurier fut bien sûr qu'ils se décidaient à ne pas rester sur le palier, il ouvrit la porte pour leur livrer passage, puis la referma presque aussitôt avec précaution.

Ensuite il introduisit l'abbé et son compagnon dans une petite salle dont le mobilier répondait au costume de son propriétaire : quatre chaises, une vieille table, une table recouverte d'un tapis de couleur douteuse constellé de taches d'encre, dans un coin une console sur laquelle s'emparaient des papiers, c'était tout.

— Asseyez-vous, dit le petit homme en désignant à ses hôtes deux sièges, disposés de telle façon que le capitaine et le prêtre se trouvaient en pleine lumière, tandis que don Anacleto restait dans la pénombre.

Il pouvait ainsi étudier leur physiognomie sans rien laisser lire sur son propre visage.

— En deux mots et sans préambule, don Anacleto, dit le capitaine, voici l'objet de notre visite. Mon ami l'abbé Jean, curé de la Chénuaie, qui est, comme vous savez, à cinq lieues d'ici, a besoin d'une somme qu'il voulait emprunter.

— Et c'est à moi que vous avez pensé pour cette affaire ?

— Précisément.

— Mais tout le monde à Salamanque sait que je suis pauvre, que je n'ai pas une cuartao vaillant, et que je vis pour ainsi dire de la charité publique.

— C'est ce que vous m'avez dit, don Anacleto, toutes les fois que je vous ai demandé de l'argent, et cela ne vous a pas empêché de m'en prêter.

— Entendons-nous, mon excellent ami, fit l'usurier qu'on ne prenait point sans vers ; personnellement je n'ai pas un maravedi au soleil, mais je possède la confiance de quelques personnes qui veulent prêter leurs épargnes au meilleur denier, et qui consentent parfois à m'employer pour tirer quelque profit d'un placement honnête. Si M. l'abbé offre des garanties acceptables, j'en parlerai à mes amis, et demain je pourrai lui rendre réponse.

— Merci, dit le curé, qui n'aurait rien de bon de la mine et du logis de don Anacleto.

— Combien vous faut-il ? poursuivit l'usurier après avoir fixé un regard scrutateur sur l'ecclésiastique.

— Trois cents duros.

— Trois cents duros ! Mais avez-vous bien compté ce que fait une pareille somme ?

— Je sais que la somme est importante, mais je puis donner en garantie.....

— Quoi ?

— La moitié de mon traitement.

— Qui se monte à.....

— A deux mille réaux par an.

Si l'usurier ne s'était pas trouvé à demi plongé dans l'obscurité, il est certain que le pauvre abbé, à voir la grimace de son interlocuteur, eût dès ce moment même perdu tout espoir.

— En sorte que pour rembourser le prêt, sans compter les intérêts d'usa-

ge, repartit lentement don Anacleto pesant chacune de ses paroles, il faudrait au moins six ans. Ajoutez les difficultés du recouvrement par ces temps de guerre et de misère, ajoutez aussi les huit pour cent d'intérêt par mois pour l'agio, la perte de place, les frais